

Prévention scolaire : sécurité routière

La Police municipale organise chaque année une formation de prévention routière auprès des élèves des écoles primaires d'Uzès.



Partie pratique au stade Pautex d'Uzès. @Ville Uzès

A l'initiative de l'association prévention routière réalisée par la Police municipale d'Uzès se déroule tous les ans auprès des écoliers, une formation de prévention routière.

Les écoles effectuent leur demande auprès de la Police municipale pour fixer une date. Ensuite l'agent de la Police municipale s'occupe de l'intégralité de la sensibilisation à la prévention routière, en assurant la théorie et la pratique.

Pendant une journée les élèves vont envisager tout d'abord

« Le permis piéton » avec :

- > les dangers du trottoir
- > le passage piétons

Puis le « permis vélo » avec :

- > comment se comporter en campagne
- > comment se comporter en ville, pour signaler que l'on tourne
- > comment doubler, etc.

<https://www.uzes.fr/demarches/enfance-et-jeunesse/prevention-scolaire-securite-routiere?>

Toutes les règles élémentaires à observer sont passées en revue, un questionnaire de 30 questions clôturant la séance.

En mai, tous les élèves ayant reçu cette formation participent à une sélection qui désigne un élève pour représenter son école à la finale départementale se déroulant en juin à Nîmes.

- **Bon à savoir :** Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers, à compter du 22 mars 2017.



Pour en savoir plus consultez le site de la prévention routière

CONTACT



DÉMARCHES

Police municipale d'Uzès

1 place Albert 1er
30700 Uzès

☎ 0466034840

✉ policemunicipale@uzes.fr

📄 VOIR LA FICHE



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)